

Les ceintures de comportement

Tous les lundis avec la maîtresse nous faisons le bilan de la semaine précédente.

- Si je n'ai pas de croix, je passe à la ceinture suivante et je gagne des droits.
- Si j'ai entre une et trois croix, je ne change pas de ceinture et je garde mes droits.
- Si j'ai entre quatre et six croix, je descends d'une ceinture, je perds des droits.
- Si j'ai plus de sept croix, je retourne à la ceinture blanche.
- Si j'ai une croix rouge je redescends tout de suite à la ceinture blanche. Mon maître ou ma maîtresse décidera de la sanction adaptée et mes parents seront prévenus de mon comportement.
- Si j'ai deux croix rouges dans la même semaine, je n'ai plus de ceinture pendant au moins deux semaines. Mes parents rencontreront la maîtresse et le maître.

Je peux gagner des croix vertes si je fais une bonne action pour la classe, pour un camarade ou pour l'école. Ma croix verte annule une croix noire.

